

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Miscellaneous Special Projects Division (XN)/Division
des projets spéciaux divers (XN)
Canadian Building
219 Laurier Ave. West, 13th Floor
Room 13077
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Solution d'achats électroniques du	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-131350/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 20131350	Date 2014-07-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XN-111-27555	
File No. - N° de dossier 111xn.EN578-131350	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-08-14	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Moore, Karen	Buyer Id - Id de l'acheteur 111xn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1410 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-131350/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131350

Amd. No. - N° de la modif.

010

File No. - N° du dossier

111xnEN578-131350

Buyer ID - Id de l'acheteur

111xn

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir ci-joint.

Lettre d'intérêt

Modification de sollicitation 10

But:

A) Répondre aux questions relatives à la LI.

Questions et réponses

QUESTION 102

Des détails supplémentaires seront-ils fournis quant à la portée de l'intégration et de la configuration nécessaires pour la nouvelle solution? Les fournisseurs ont besoin de ces détails afin de bien établir le prix de la solution proposée.

RÉPONSE 102

La portée du besoin sera précisée lorsque le gouvernement fédéral évaluera les commentaires des fournisseurs et les exigences internes. On encourage les fournisseurs à envoyer leurs commentaires et questions pour aider le gouvernement fédéral à mieux comprendre les capacités de l'industrie relativement à l'intégration et à la configuration de la solution d'achats électroniques.

QUESTION 103

Qui seront les utilisateurs de la nouvelle solution? Au cours de la journée de l'industrie, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a indiqué que le système doit être accessible au grand public. Veuillez expliquer.

RÉPONSE 103

Au cours d'une rencontre individuelle avec un fournisseur, la réponse donnée a été la suivante : Non, aucune décision n'a été prise encore à l'égard des éléments de la solution qui seront accessibles au public. Un exemple de ce qui est accessible au public à l'heure actuelle est les Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) dont le gouvernement fédéral a besoin. Réponse officielle révisée du gouvernement fédéral : Non, aucune décision n'a été prise encore à l'égard des éléments de la solution qui seront accessibles au public. Par exemple, le gouvernement fédéral n'a pas encore déterminé si les Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA), qui sont accessibles au public à l'heure actuelle, le seront encore dans la nouvelle solution.

QUESTION 104

TPSGC a-t-il envisagé, pour la solution potentielle, d'acquérir le logiciel dans le cadre d'un « modèle de service géré »?

Définition : TPSGC s'est inscrit à une plateforme par l'intermédiaire d'un fournisseur qualifié non seulement pour le logiciel, mais aussi pour les services. Par exemple, un modèle dans le cadre duquel un fournisseur est « propriétaire » du logiciel et le met à la disposition de TPSGC seulement aux fins d'utilisation ou en partenariat de propriété. Cela signifierait que TPSGC peut utiliser l'outil sans le soutien du fournisseur, mais qu'il peut aussi utiliser l'outil et une catégorie précise ou toute autre expertise sur demande. Ce modèle n'en est pas un que nous recommanderions pour le cycle de l'achat au paiement, mais il est sans contredit « tendance » en ce moment dans les domaines de l'analytique, de la sélection des fournisseurs et de la gestion de contrat.

RÉPONSE 104

Oui, le gouvernement fédéral envisage un service géré pour la solution. Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 23 de la modification n° 008 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 105

La visibilité du processus de commande fait-elle partie de la portée?

RÉPONSE 105

Oui. Veuillez vous reporter à la section A.1 de la lettre d'intérêt, à la puce n° 6 de la partie Pour servir nos clients.

QUESTION 106

Quels autres services pourraient être requis dans le cadre de la demande de propositions?

RÉPONSE 106

Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 90 de la modification n° 009 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 107

Combien de factures seront automatiquement générées?

RÉPONSE 107

Les factures automatisées ne font pas partie de la portée du besoin pour l'instant. Les renseignements demandés ne sont pas disponibles.

QUESTION 108

Quelle est l'ampleur du mandat? D'autres ministères participeront-ils?

RÉPONSE 108

Conformément à la lettre d'intérêt et aux exposés présentés au cours de la journée de l'industrie, il s'agit d'une initiative pangouvernementale.

QUESTION 109

Pouvez-vous donner des précisions sur les mesures utilisées pour les dépenses?

RÉPONSE 109

L'information disponible à l'heure actuelle sur les mesures utilisées pour les dépenses se trouve dans les exposés de la journée de l'industrie figurant dans les modifications nos 005 et 006 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 110

Pouvez-vous donner des détails sur les occurrences du système SAP?

RÉPONSE 110

L'information disponible à l'heure actuelle sur les occurrences du système SAP se trouve dans les exposés de la journée de l'industrie figurant dans les modifications nos 005 et 006 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 111

Combien y a-t-il de systèmes financiers, et quel est le plan pour les regrouper?

RÉPONSE 111

Les détails disponibles à l'heure actuelle sur le nombre de systèmes financiers et le plan pour les regrouper se trouvent dans les exposés de la journée de l'industrie figurant dans les modifications nos 005 et 006 de la lettre d'intérêt. Dans un souci de clarté, sachez que le regroupement des systèmes financiers ne fait pas partie du présent projet.

QUESTION 112

Est-ce que tous les systèmes financiers doivent être intégrés?

RÉPONSE 112

Veillez vous reporter à la question et à la réponse n° 102 de la présente modification de la lettre d'intérêt.

QUESTION 113

Est-il possible d'utiliser des appareils mobiles personnels pour effectuer du travail pour le gouvernement?

RÉPONSE 113

Non. Le gouvernement fédéral remet des appareils mobiles aux fonctionnaires.

QUESTION 114

TPSGC envisage-t-il d'acquérir une solution d'achats électroniques globale?

RÉPONSE 114

La portée du besoin, comme définie jusqu'à présent, est expliquée dans la lettre d'intérêt, les modifications de la lettre d'intérêt et les exposés de la journée de l'industrie figurant dans les modifications nos 005 et 006 de la lettre d'intérêt. Le gouvernement fédéral évalue en ce moment les commentaires des représentants de l'industrie afin de mieux définir les exigences de l'initiative.

QUESTION 115

Quels éléments voulez-vous migrer dans le système?

RÉPONSE 115

Veillez vous reporter à la question et à la réponse n° 86 de la modification n° 009 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 116

Quelles sont les principales difficultés posées par le besoin?

RÉPONSE 116

Veillez vous reporter à la question et à la réponse n° 32 de la modification n° 008 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 117

Quel facteur explique le calendrier ambitieux en matière d'approvisionnement présenté au cours d'un exposé de la journée de l'industrie?

RÉPONSE 117

Conformément à la section A.1, « Définition des problèmes », de la lettre d'intérêt, l'âge des applications existantes du Programme des approvisionnements représente un risque pour la continuité des activités et il s'agit du principal facteur qui justifie le calendrier ambitieux établi en matière d'approvisionnement.

QUESTION 118

Le cycle de l'achat au paiement sera-t-il inclus dans la portée du projet?

RÉPONSE 118

La lettre d'intérêt ne comprend pas, à l'heure actuelle, le cycle de l'achat au paiement dans la solution globale, mais elle indique que le volet sur le catalogue du cycle fait partie de la portée du projet. Le gouvernement fédéral évaluera, à la lumière du processus de consultation et des commentaires des fournisseurs, les options au sujet du cycle de l'achat au paiement.

QUESTION 119

Les fournisseurs inscrits qui ont assisté aux rencontres individuelles seront-ils invités à une autre rencontre afin de présenter des démonstrations de produit plus poussées que celles faites au cours des rencontres individuelles?

RÉPONSE 119

Sur les invitations envoyées aux fournisseurs inscrits afin de confirmer les détails des rencontres individuelles, il était indiqué que d'autres rencontres ou discussions pourraient être prévues, à la discrétion de TPSGC, avec certains fournisseurs inscrits afin d'obtenir des précisions à la suite des rencontres individuelles. Le gouvernement fédéral pourrait communiquer avec certains fournisseurs inscrits pour effectuer un suivi à la suite des rencontres individuelles.

QUESTION 120

Quel est le modèle d'établissement des prix privilégié (référence : question n° 4 de l'Annexe G)?

RÉPONSE 120

La question n° 4 de l'Annexe G a été posée aux représentants de l'industrie afin d'obtenir les commentaires et recommandations des fournisseurs sur les modèles d'établissement des prix que le gouvernement fédéral prendra en considération au cours de la détermination des exigences. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral n'a pas de préférence en ce qui concerne le modèle d'établissement des prix.

QUESTION 121

Le gouvernement fédéral veut-il être propriétaire du logiciel?

RÉPONSE 121

Le gouvernement fédéral n'a pas encore pris de décision à savoir s'il veut être propriétaire du logiciel. Tous les commentaires et toutes les recommandations formulés par les représentants de l'industrie seront pris en considération au cours de la détermination des exigences.

QUESTION 122

D'autres systèmes, autres que SAP, devront-ils être intégrés dans la solution?

RÉPONSE 122

Veillez vous reporter à la question et à la réponse n° 20 de la modification n° 008 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 123

Des contraintes sont-elles imposées aux fournisseurs quant à la technologie utilisée pour leur solution?

RÉPONSE 123

Le gouvernement fédéral n'a pas encore déterminé les contraintes technologiques liées aux solutions potentielles. Toute contrainte sera indiquée dans les futurs documents d'appel d'offres.

QUESTION 124

Serons-nous invités à une autre rencontre après notre rencontre individuelle?

RÉPONSE 124

Veillez vous reporter à la question et à la réponse n° 119 de la présente modification de la lettre d'intérêt.

QUESTION 125

Le gouvernement fédéral négocie-t-il avec les fournisseurs? L'autorité contractante n'a-t-elle pas pour prérogative de négocier avec le soumissionnaire offrant le prix le plus bas? Le gouvernement fédéral utilise-t-il des outils pour faciliter les négociations?

RÉPONSE 125

Le gouvernement fédéral se réserve le droit, à la discrétion de l'agent de négociation des contrats, de négocier avec tous les soumissionnaires, pas seulement celui offrant le prix le plus bas. Par contre, il ne s'agit pas d'une pratique courante. Les agents de négociation des contrats doivent respecter certaines politiques et lignes directrices avant d'entreprendre toute négociation avec les soumissionnaires. Le gouvernement fédéral n'utilise aucun outil pour faciliter les négociations.

QUESTION 126

Quelle catégorie (taxonomie) utilisez-vous?

RÉPONSE 126

Veillez vous reporter à la question et à la réponse n° 44 de la modification n° 008 de la lettre d'intérêt.

QUESTION 127

Organisez-vous des ventes aux enchères pour les biens excédentaires?

RÉPONSE 127

Oui, le gouvernement fédéral a un système de vente aux enchères pour les biens excédentaires, mais ces derniers ne font pas partie du présent besoin.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET LES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.